



REGLEMENT INTERIEUR DES RAZORBACK MCP74

ANNEE 2014

Article 1/ Admission:

Conformément à l'article 6, alinéa b, des statuts de l'association, tout passionné de motos peut devenir membre adhérent probatoire; qu'il soit pilote ou passager.

- a:) Il doit être majeur et recommandé par un membre des **Razorback**.
- b:) Il ne doit pas être membre d'un autre moto-club, son adhésion est exclusive.
- c:) Il doit avoir pris connaissance des statuts du moto-club qui seront à sa disposition, ainsi que le présent règlement qu'il aura signé en toute connaissance de cause.
- d:) Il s'acquittera chaque mois du montant de sa cotisation auprès du trésorier (10€ par mois pour 2014).
- e:) Il participera aux réunions quand il y sera convoqué ou se fera excuser pour un empêchement à juste motif.
- f:) Il participera autant que faire se peut à toutes sorties organisées par les membres du moto-club et à tout événement lié à la vie associative.

Article 2/ Contraintes:

- a:) Il veillera au bon état de sa machine (s'il en a une) et de son équipement individuel afin de ne pas faire courir de risques inutiles à ses potes.
Pilote ou passager, il veillera à être assuré personnellement contre les risques de tout genre pouvant survenir lors des sorties de roulage.
- b:) S'il est déclaré apte à prendre un passager par le conseil d'administration (qui délibérera à huis clos et à vote discrétionnaire), il prendra les assurances nécessaires à la conduite en duo et proposera un bout de selle à un adhérent passager quand le besoin s'en fera sentir et si affinité de conduite.
- c:) En dehors des sorties proposées par le moto-club, il est libre de rouler où bon lui semble et est vivement encouragé à porter soit les couleurs, soit l'écusson du club sans les entacher par manque de respect envers autrui.
- d:) Dans la mesure du possible, il se montrera disponible pour assister un autre membre du club dans le besoin, par solidarité et camaraderie.
- e:) Il organisera une sortie au moins une fois par an avec road-book en ligne sur une journée, exceptionnellement sur plusieurs jours qu'il fera valider par le conseil d'administration.

f:) Il se rendra disponible pour l'organisation de toute activité nécessaire au bon fonctionnement financier du moto-club sous l'autorité du conseil d'administration.

g:) Il autorise le webmaster à utiliser son image pour agrémenter le site du moto-club. (dans le respect de sa dignité).

h:) Enfin, il devra faire signe d'allégeance devant les **membres à vie** de l'association.

Article 3/ Révocation, démission, renouvellement d'adhésion:

a:) Les révocations et démissions sont à consulter dans l'article 6, alinéa c des statuts.

b:) Le renouvellement de l'adhésion est annuel et à présenter par courriel ou courrier au conseil d'administration 1 mois avant l'assemblée générale où elle sera validée.....ou non par ce dernier.

Article 4/sorties de roulage:

a:) Il partira avec le plein d'essence.

En convoi, il tiendra sa place et roulera en "décalé" pour la bonne visibilité de tout le monde.

b:) Il surveillera ses rétros afin de s'assurer de la présence des suivants, surtout aux changements de direction.

c:) Si le groupe est composé d'équipages au style de conduite très différent, il pourra sortir du groupe par dépassement au bas d'un col pour une "petite arsouille" à la condition d'attendre le groupe au sommet du col et d'y reprendre sa place. Le feu vert de cette "arsouille" sera donné par le leader de la formation.

d:) S'il est désigné pour fermer le cortège, il veillera à ne jamais laisser quelqu'un du groupe derrière lui.

f:) S'il est leader d'un cortège (pour sa sortie par exemple), il rythmera la vitesse du cortège sur le plus lent des participants.

g:) Il pourra inviter des motards aux sorties organisées par le moto-club dont certaines contre une participation financière (sorties sur plusieurs jours avec réservations préalables par exemple). La réunion d'organisation statuera sur la participation et son montant.

NOM..... **PRENOM**.....

SURNOM.....

PILOTE (rayer les mentions inutiles) **MOTO**.....

PASSAGER (rayer les mentions inutiles) **STYLE DE CONDUITE**.....

Accepte les statuts et le règlement intérieur des **RAZORBACK**.

Fait à le

Signature précédé de la mention "lu et approuvé"